



Direction Départementale des Territoires en Ariège

PRÉFET DE L'ARIÈGE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

CARTE DES ENJEUX COMMUNE DE BOMPAS

Limites de commune

Limites d'étude du PPR

Occupation du sol

- 111-Tissu urbain
- 112-Tissu urbain discontinu
- 122-Autoroutes, voies ferrées
- 142-Equipements sportifs et de loisirs
- 2-Territoires agricoles
- 3-Forêts et milieux semi-naturels
- 5-Surfaces en eau

Equipements, publics et autres

- Mairie
- Ecole
- Camping
- Eglise
- Réservoir d'eau potable

Voies de communication

- Route départementale
- Voie ferrée

0 50 100
Mètres

DOCUMENT APPROUVE

©ONF/RTM2012-Fond BDPARCELLAIRE@IGN2007/N&L26

